

Karnott suit les machines à la trace

Exit les cahiers sur lesquels viticulteurs et tractoristes notent leurs temps de travaux mécaniques. Place à Karnott, le boîtier qui enregistre les temps et les déplacements automatiquement.

Fixée sur une machine grâce à un aimant, le boîtier Karnott la géolocalise et enregistre ses trajets et interventions tout au long de la journée : nombre de kilomètres parcourus pour se rendre dans les vignes, heure d'entrée, de sortie et temps passé dans chaque parcelle, surfaces travaillées : autant de données transférées automatiquement à l'utilisateur via une plateforme web. Des données qu'il peut visualiser sur une carte et récupérer dans des fichiers Excel.

Stephan Rouvin, du domaine Haut Moulin d'Éole – 35 ha en AOC Costières-de-Nîmes –, et coopérateur de la cave VPA, s'est doté d'un tel boîtier en janvier dernier : « Jusqu'alors mon tractoriste notait sur une fiche le tra-

vail qu'il avait effectué chaque jour sur chaque parcelle pour avoir une traçabilité. Or, le crayon et le papier ce n'est pas parfait. »

Stephan Rouvin a utilisé Karnott pour le désherbage, les traitements phyto et l'écimage. « C'est une application très facile d'utilisation qui permet d'obtenir une traçabilité totale et un suivi des travaux », assure-t-il.

Avant de se servir de cet outil, il a dû, comme tout usager, paramétrer son compte sur la plateforme web Karnott, en traçant et en nommant ses parcelles. De même, il a saisi la liste de ses matériels en précisant leur largeur de travail.

Avant d'entamer un travail, il associe le boîtier au matériel qu'il se prépare à utiliser sur la plateforme web. Ainsi, les don-



OLIVIER BRUNEL, chef de culture au Château Soutard, utilise quatre boîtiers Karnott dans ce domaine de 72 ha à Saint-Émilion. © CHÂTEAU SOUTARD

nées enregistrées par Karnott seront bien attribuées à l'engin employé. Karnott se met automatiquement en route dès qu'il sent la machine vibrer. Puis, toutes les quinze minutes, il envoie ses données sur la plateforme. Le viticulteur peut alors presque suivre en temps réel

l'itinéraire parcouru. Une alerte par mail le prévient lorsque la batterie se décharge (au bout de trois mois environ).

Au Château Soutard – 72 ha à Saint-Émilion –, Olivier Brunel, le chef de culture, est un inconditionnel de Karnott. « Cette application n'est pas une usine à

Un carnet de notes high-tech

Karnott affirme avoir vendu 1 500 boîtiers sur tout le territoire. Le coût de cet outil créé en 2016 par Alexandre Cuvelier, un ingénieur, et son associé Antoine Dequidt, un agriculteur du nord de la France : 235 € l'unité, auxquels il faut ajouter un abonnement de 120 € par boîtier et par an pour l'accès à la plateforme. « Karnott, c'est la contraction de carnet de notes. Avec Antoine Dequidt, nous sommes partis d'un constat : il est difficile d'avoir une traçabilité des engins utilisés en commun. On a voulu faciliter le suivi des coûts et temps d'utilisation des machines », explique Alexandre Cuvelier. L'été dernier, Karnott a levé 2,5 millions d'euros auprès des fonds d'investissement Partech et Leap Ventures. De quoi financer son développement à l'international. Karnott poursuit ses avancées : « Karnott sera capable d'alerter en cas d'anomalies ou d'accident comme un tracteur qui ne bouge plus », indique Alexandre Cuvelier. Une option opérationnelle d'ici fin 2019.

« Ce n'est pas l'œil de Moscou »

Comment rassurer les salariés devant un boîtier qu'ils peuvent considérer comme un véritable mouchard ? Olivier Brunel, chef de culture au Château Soutard, à Saint-Émilion, qui emploie huit tractoristes, a réfléchi au problème. « Karnott, ce n'est pas l'œil de Moscou », affirme-t-il. J'ai expliqué à nos chauffeurs que leur travail est enregistré, mais que je ne les fliquais pas. En réalité, Karnott les responsabilise. D'ici à l'été, ils pourront se connecter à l'application via leur smartphone. Ainsi, ils pourront eux-mêmes contrôler les traitements qu'ils auront effectués au cours de la journée. » Alexandre Dupont, des Vignerons de Puisseguin Lussac Saint-Émilion, a pris ses précautions : « Nous avons été transparents dès le départ en expliquant aux salariés à quoi allait servir Karnott, tout en précisant que ce boîtier allait contrôler leur travail. Au final, ils l'ont bien accueilli car cela les décharge. Ils n'ont plus à remplir le cahier de traçabilité. » Bon à savoir : tout système géolocalisé doit être déclaré à la Cnil – la Commission nationale informatique et liberté – dès lors que ce système est utilisé par une personne salariée d'une entreprise.



gaz. On peut s'en servir sans formation particulière. » Son château s'est équipé de quatre boîtiers, opérationnels depuis mai dernier : « Je souhaitais un suivi de nos tracteurs enjambeurs pour avoir un regard critique sur l'utilisation du matériel et automatiser la traçabilité de nos interventions », explique-t-il.

Le suivi des traitements phyto a particulièrement séduit Olivier Brunel : « Cela permet d'avoir une vision au plus juste et de vérifier qu'aucun rang n'a été oublié dans une parcelle. Lorsqu'on vide un pulvé avant d'avoir fini une parcelle, on voit où la machine s'est arrêtée. On peut calculer la surface qu'il reste à traiter et le volume de bouillie pour finir. »

Du côté des Vignerons de Puisseguin Lussac Saint-Émilion (180 coopérateurs, 1 150 ha), on est également convaincu. Pendant plus d'un an, d'août 2017 à novembre 2018, la coopérative a testé gratuitement deux boîtiers Karnott dans la Cuma de

ses adhérents qui détiennent entre autres cinq tracteurs vignerons, des intercepts, des broyeurs à sarments et des tondeuses. Elle a aussi mené un essai dans son groupement d'employeurs dont les quatre tractoristes permanents font de la prestation de services pour une dizaine de coopérateurs sur 120 ha.

Le boîtier s'est avéré utile pour la Cuma comme pour le groupement d'employeurs. « Nous étions confrontés à un problème de facturation. Les tractoristes doivent noter sur un cahier le temps d'occupation du matériel et les heures travaillées par parcelle. Nous enregistrons ensuite ces informations dans nos ordinateurs pour facturer le service au coopérateur. Avec Karnott, on apporte de la transparence dans la facturation et on la simplifie. Personne ne peut tricher et on ne peut rien nous reprocher. Après un traitement, on peut préciser le délai de rentrée dans chaque parcelle, vu que l'on connaît l'heure à laquelle le pulvé est sorti de la parcelle », relate Alexandre Dupont, chef de culture.

Karnott a été utilisé pour les traitements phyto, mais pas seulement. Pour mesurer la solidité et l'accrochage du boîtier, la Cuma l'a testé sur des outils

« Avec Karnott, on apporte de la transparence dans la facturation et on la simplifie. »

qui vibrent comme les broyeurs de sarments et les tarières. Essai réussi.

Cette année, la coopérative devrait acquérir une quarantaine de boîtiers, un par machine. Reste à mettre en lien les données recueillies par Karnott avec le logiciel de facturation de la Cuma et du groupement d'employeurs. En attendant, Alexandre Dupont a posé une équation à la start-up : dans une journée, le tractoriste peut travailler pour plusieurs propriétés. Comment partager le temps de trajet d'une propriété à l'autre pour établir des factures équitables ? Charge à Karnott d'intégrer ce nouveau paramètre.

COLETTE GOINÈRE

DEPUIS 1836

BOISSELET

La tradition de demain.

Constructeur de matériels viticoles, arboricoles, ...
Concepteur d'équipements

CONSEIL • PROXIMITÉ • TECHNICITÉ

ACOLYTE 150+

Porte outils enjambeur tracté et auto-guidé

La gamme BIO-MATIC composée de différents outils intercepts évolutifs

Outils traditionnels
Outils hydrauliques
Arboriculture • Maraîchage • Pépinières • ...

BOISSELET SAS • 03 80 22 07 82 • www.boisselet.com